

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2025

| | | | |
|------------------------|----|------------------|---|
| Nombre de Conseillers | | | |
| Composant le Conseil : | 19 | Représenté(es) : | 1 |
| En exercice : | 19 | Excusé(es) : | 2 |
| Présents : | 15 | Non excusé(es) : | 1 |

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DIX HUIT MARS A DIX HUIT HEURES, le Conseil Municipal de la Ville des Mathes-La Palmyre s'est assemblé sous la présidence de Madame BASCLE Marie, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 13 mars 2025 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : M. BASCLE, JP. CARON, S. THIRÉ, D. FRADIN, C. AUGUSTIN, P. SAENZ, C. LEYRAUD, F.X DEGORCE-DUMAS, K. POUILLAT, D. CHEVALIER, M.L FREUND, A. ROSSARD, B. LARGETEAU, K. HARRACA, R. PRUNIER

ABSENTS REPRÉSENTÉS : J.C PILLET à D. CHEVALIER

ABSENTES EXCUSÉES : C. LOCHET, L. PICON

ABSENTE NON EXCUSÉE : P. LE TELLIER

SECRETAIRES DE SÉANCE : C. AUGUSTIN

FINANCES

| | | |
|----------------|--|--|
| POINT 1 | Approbation du Compte Financier Unique 2024 (CFU) Budget principal | Unanimité (étant précisé que Mme Bascle a quitté la salle et n'a pas pris part à l'examen ni au vote de ce point) |
| POINT 2 | Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 | Unanimité |
| POINT 3 | Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) au titre de l'année 2025 | Unanimité |
| POINT 4 | Subventions de fonctionnement aux associations et personnes de droit privé au titre de l'année 2025 | Unanimité (étant précisé que les conseillers municipaux membres d'une association n'ont pas pris part au vote) |
| POINT 5 | Budget Primitif 2025 | Unanimité |
| POINT 6 | Autorisation de signer les devis relatifs à la rénovation de la toiture de la Salle de motricité de l'école maternelle des Mathes | Unanimité |
| POINT 7 | Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour la rénovation de la toiture de la salle de motricité du groupe scolaire | Unanimité |

VOIRIE

POINT 9

Dénomination d'une voie nouvelle
Résidence « Carré Mathes »

Unanimité

PERSONNEL

POINT 10

Modification du tableau des effectifs pour les
besoins des services municipaux

Unanimité

A/ Questions diverses

Affiché le 19 mars 2025

Le Maire des Mathes – La Palmyre

Marie Bascle

